

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Désignation des
délégués pour la
révision des listes
électorales
Année 1975

DATE DE CONVOCATION

20 juillet 1974

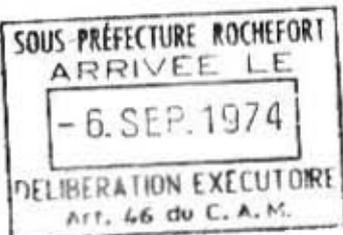
DATE D'AFFICHAGE

20 juillet 1974

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 19



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quatorze
le vingt six juillet à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur de LIPKOWSKI

Étaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD
DUFOUR, Mme FAVIERE, MM. PAPEAU, BARRIERE, BOUCHET, DELAIR, DOMEQ,
BERLAND, BROTRÉAU, MONTRON, LARGETEAU, NAULIN, LACHAUD, COLLE.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD

Absents : MM. BUCHET, BOUTET, BARDE, DOIREAU, RIVIERE, TAP,
Mme BIDEAU

M. Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article 17 du Code Electoral modifié par l'article 2
de la loi 69-419 du 10 mai 1969;

Vu les instructions de M. le Préfet de la Charente-Maritime en
date du 4 juillet 1974,

DESIGNE :

- M. le Dr DOMEQ comme délégué du Conseil Municipal à la
Commission Administrative chargée de dresser la liste générale
des électeurs de la Commune en cas d'empêchement de ce dernier :
M. BROTRÉAU Louis.

- secteur n° 1 - Palais des Congrès : M. le Dr DOMEQ Yves
- secteur n° 2 - Mairie : M. DOIREAU Gilbert
- secteur n° 3 - Jules Ferry : M. LARGETEAU Jean
- secteur n° 4 - La Clairière : M. MONTRON Jean-Claude
- secteur n° 5 - Maine-Geoffroy : M. BROTRÉAU Louis

comme délégués du Conseil Municipal à la Commission Administrative
chargée de dresser la liste électorale pour chacun des cinq bureaux
de vote de la Commune.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,



[Handwritten signature in blue ink]